

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 137

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 Mai 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO

OBJET

Subvention 2016 pour le Comité d'Action Sociale Israélite de Marseille - CASIM -
Soutien aux actions permettant la lutte contre la précarité

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction des Territoires et de l'Action Sociale
0413312638**

PRESENTATION

Le Comité d'Action Sociale Israélite de Marseille (CASIM), association présidée par Madame Marie-Hélène LONDNER et, dont le siège est situé : 109 Rue Breteuil 13006 Marseille, œuvre dans le domaine de la lutte contre l'exclusion. Le CASIM développe à travers son service social, une action sociale ouverte à tous, en complémentarité des missions menées par le service départemental de l'action sociale, sur les problématiques d'exclusion.

Le Service social mène son intervention sur deux axes, les familles et les Personnes Agées. Pour 2015 le bilan de l'activité se décline ainsi :

Le service social familial a suivi 796 dossiers en file active soit 349 familles, 172 familles monoparentales et 275 personnes isolées.

- 153 visites à domicile ont été effectuées ainsi que 659 liaisons et partenariat.
- 248 aides financières ont été octroyées ce qui correspond à 687 personnes aidées.
- Par ailleurs, 335 enfants sont partis en colonies de vacances et 154 familles ont bénéficié de vacances en location à la mer ou à la montagne.
- 700 tickets de transport ont été distribués

Le service social auprès des personnes âgées a suivi 791 dossiers en file active.

- 223 demandes d'aides financières.
- 186 visites à domicile ont été effectuées.

Au total, pour les deux services :

Le budget des aides financières accordées en 2015, s'est élevé à 564 000 €

Pour 2016, le budget prévisionnel du CASIM concernant ces deux services est de 580 500 €

Par ailleurs, le CASIM développe **des actions en direction des publics accompagnés** :

- **Une boutique sociale :**

Elle a pour objectif d'apporter une aide alimentaire aux personnes et familles en situation précaire, de faciliter l'accès à la culture, de remobiliser les personnes sur leur vie quotidienne et d'amorcer une insertion professionnelle.

342 familles et 154 personnes âgées ont été bénéficiaires d'une aide alimentaire soit un tonnage distribué global de 123 tonnes.

182 ménages soit 499 personnes ont bénéficié d'une aide directe alimentaire (aide Pascale) et 118 colis alimentaires ont été distribués.

- **Une boutique Sociale Itinérante :**

Elle permet de rompre l'isolement social à des familles et/ou des personnes âgées ne pouvant se déplacer, d'avoir accès à une aide alimentaire, de bénéficier d'une information et d'un soutien.

175 familles ou personnes isolées soit 233 personnes sont soutenues,

Deux livraisons par semaine,

Acquisition d'un troisième véhicule réfrigéré.

- **Un espace ressources logement, insertion par l'habitat :**

Lieu d'accueil, d'information et de bilan. Il soutient et accompagne des familles et personnes rencontrant des difficultés dans leur projet de logement.

234 consultations, entretiens ou négociations avec les bailleurs.

- **Une plateforme AMéA**

C'est un service qui fait fonction de guichet unique au bénéfice des personnes âgées. C'est une plateforme d'accueil, d'information, d'écoute, d'orientation et de soutien psychologique.

Le budget prévisionnel 2016 concernant les deux services sociaux et les actions s'élève à 843 950 €.

Dans ce cadre, le CASIM sollicite le renouvellement des subventions au titre de l'année 2016, pour ces actions spécifiques permettant la lutte contre la précarité.

La demande de subvention du CASIM s'inscrit dans une politique facultative du département qui est la seule collectivité publique à participer au fonctionnement de l'association.

Au regard du bilan des actions menées en 2015, il est proposé une subvention de 137 000 € au titre de 2016 pour ces quatre actions.

PROPOSITIONS

Sur proposition de Madame la Déléguée à l'Insertion Sociale et Professionnelle, un total de subventions de 137 000€ est proposé selon le tableau annexé au rapport

INCIDENCE FINANCIÈRE

N° Programme	N° Opération	Libellé	Imputation	Engagement CP
10329	2014103291	Autres interventions Sociales	Chapitre 65 Fonction 58 Article 6574	137 000 €

Au bénéfice des considérations qui précède et, sur proposition de Madame la Déléguée à l'Insertion sociale et professionnelle, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe et m'autoriser à signer la convention conforme au modèle type prévu à cet effet.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL